

L'Hebdo LOCAL Les Nouvelles Calédoniennes

<http://www.lnc.nc/article/local-lhebdo/ogm-principe-precaution>

Publié le mercredi 17 octobre 2012

L'entretien

« OGM : principe précaution »

Partisan d'une réglementation sur les OGM en Calédonie, Jacques Pusset participe aux travaux du Comité consultatif sur l'environnement. Début octobre, cette instance a émis le vœu que les plantes et semences génétiquement modifiées soient prohibées sur le sol calédonien. Jacques Pusset explique pourquoi, et revient sur la publication, mi-septembre, d'une étude sur les dangers du maïs transgénique.

Cultive-t-on des OGM en Nouvelle-Calédonie ?

Il y a un vide juridique total en Calédonie concernant la culture et l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés. Par conséquent, aucun contrôle particulier n'est effectué dans ce domaine. Donc, on ne peut pas savoir qui cultive quoi. C'est pourquoi il est urgent d'agir, afin de limiter les risques. Nous préconisons d'opter pour une interdiction de la culture d'OGM en plein champ, calquée sur le modèle européen.

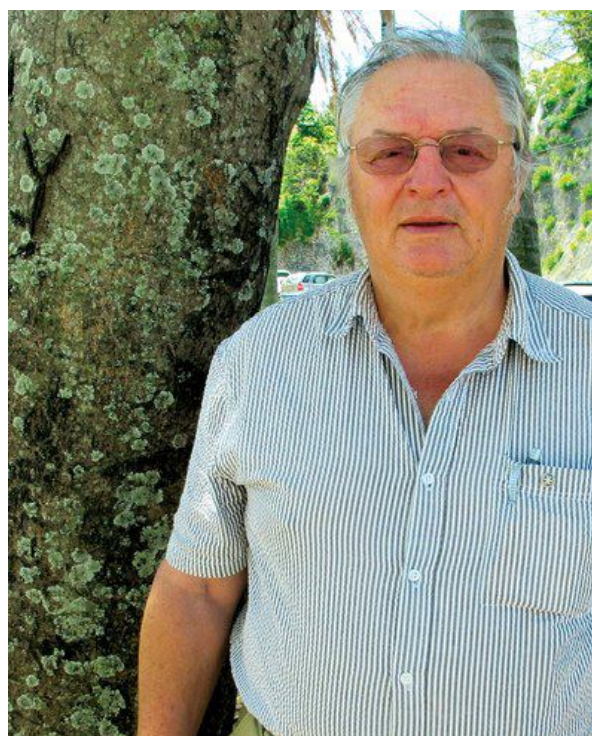
Pour quelles raisons ?

Au nom du principe de précaution. Depuis que le Congrès américain a décrété un beau jour que les organismes génétiquement modifiés peuvent être vendus et utilisés sans restrictions spéciales, le colza, le coton et le maïs transgéniques ont envahi la moitié de la planète. Dans le monde, ces plantes sont désormais à 50% transgéniques.

Sans qu'on connaisse réellement leur impact, à long terme, sur la santé et sur la biodiversité. Tout comme les médicaments, les OGM devraient être soumis à des tests sérieux avant d'être mis sur le marché.

Quels problèmes peuvent-ils entraîner ?

Il est prouvé, contrairement aux dires des laboratoires fabricants, que des transmissions de gènes modifiés d'un cultivar à l'autre se produisent bel et bien, via les pollens. Les OGM sont des organismes invasifs. Dans le Pacifique, on a de bonnes raisons de penser que des patates douces transgéniques sont cultivées aux îles Salomon. On suspecte aussi des expériences sur l'igname transgénique au Vanuatu. Si les gènes modifiés de ces plantes se répandent dans la nature, on



Jacques Pusset, vice-président de l'association Stop OGM Pacifique

assistera probablement à terme à des mutations de toutes les espèces locales d'Océanie. Imaginez si les ignames calédoniens devenaient stériles... C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'association Stop OGM Pacifique, car il ne suffit pas d'une réglementation en Calédonie. Une action coordonnée à l'échelle de toute la région est indispensable.

Quels sont les avantages des plantes génétiquement modifiées ?

Elles sont conçues pour être à l'épreuve des insectes nuisibles, et aussi pour être utilisées en association avec des herbicides puissants comme le Roundup. Mais les mauvaises herbes, comme l'amarante, développent vite une résistance au Roundup, et les parasites s'adaptent. Dans ces conditions, le plus gros avantage des OGM, c'est de générer d'énormes revenus pour les firmes qui les commercialisent, surtout Monsanto qui détient 90% des brevets dans ce domaine. Comme les OGM sont stériles afin, en principe, d'éviter leur propagation incontrôlée, les paysans sont contraints de racheter chaque année des semences. Mais cette dépendance très juteuse pour les laboratoires a des effets dramatiques. Notamment en Inde où elle a déjà causé des milliers de suicides d'agriculteurs. A la suite de mauvaises récoltes, les paysans indiens se retrouvent souvent dans l'impossibilité financière d'acheter des graines.

Que pensez-vous de l'étude sur la toxicité du maïs transgénique chez les rats ?

Elle me paraît sérieuse et scientifiquement valide. Le fait qu'elle ait été publiée par la très respectée revue américaine Food and Chemical Toxicology est un gage de crédibilité. Certains ont objecté que de nombreux animaux d'élevage sont nourris depuis des années aux OGM, sans qu'on ait constaté d'anomalies. C'est oublier que les bêtes d'élevage, par définition, ont une existence très courte. L'étude a porté sur des rats pendant toute la durée de leur vie, et montre clairement que les rongeurs nourris au maïs transgénique développent, avec le temps, beaucoup plus de tumeurs cancéreuses que les autres.

Comment faire si l'on souhaite éviter de consommer des produits contenant des OGM ?

C'est difficile en l'absence de législation, sauf à se nourrir exclusivement de produits artisanaux. Nous espérons un texte de loi d'ici l'an prochain, qui imposera un étiquetage informant le consommateur de la présence d'OGM dans les produits. La loi devrait également proscrire l'utilisation d'OGM dans l'alimentation des animaux d'élevage. Actuellement, la minoterie de Saint-Vincent assure déjà que ses produits sont vertueux, mais avec une réglementation ce sera encore mieux. Une marque d'œufs locale précise sur ses emballages que ses poules ne mangent pas d'OGM. Pourquoi ne pas s'inspirer de cette démarche pour créer un label non-OGM pour les produits calédoniens ? Dans le contexte actuel, il est tout à fait possible que cela donne un coup de pouce à nos exportations.

Faut-il rejeter en bloc les OGM ?

Absolument pas. Le génie génétique permet, par exemple, de faire fabriquer des substances utiles comme l'insuline à certaines bactéries modifiées. Cela ouvre la voie à de nouveaux traitements du diabète. Il y a bien d'autres applications bénéfiques à ces technologies, mais il est fou de jouer les apprentis sorciers avec l'ADN des plantes par intérêt commercial.

Propos recueillis par Antoine Pecquet